

# CARTOGRAPHIE FINE DE LA TRAME ECOLOGIQUE SUR L'AXE ESCAUT TRANSFRONTALIER FRANCE-WALLONIE

**PORTEURS** : Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique)

**FINANCEMENT** : projet Interreg Dostrade (Europe)

**REGIONS** : Nord-Pas de Calais, Wallonie

**ECHELLE D'ACTION** : Parc naturel transfrontalier du Hainaut

**THEMES** : Espèces et Habitats naturels

**TYPES D' ACTIONS** : Identification / Cartographie



Parc naturel  
transfrontalier  
du Hainaut



## CONTEXTE



© Samuel Dhote

Dès les années 80, les régions du Nord-Pas de Calais et de la Wallonie ont souhaité travailler en coopération et en cohérence sur le territoire transfrontalier des plaines de la Scarpe et de l'Escaut. En effet, les deux Parcs naturels frontaliers partagent la même biodiversité et les mêmes paysages, patrimoines qui nécessitent une gestion sans frontières. En 1996, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNR Scarpe-Escaut et Parc naturel des Plaines de l'Escaut) voit ainsi

le jour. Plusieurs projets Interreg successifs ont permis de développer cette coopération entre les deux pays. La gestion des milieux naturels, notamment le maintien/restauration des continuités écologiques, fait partie des grands enjeux du Parc transfrontalier. L'identification de la Trame verte et bleue, avec cette même logique transfrontalière, fait partie des objectifs de la charte du PNR. Elle a ainsi été identifiée, à partir de 2007, pour l'ensemble du territoire du Parc transfrontalier du Hainaut.

<http://www.trameverteetbleue.fr/retours-experiences/integration-trame-verte-bleue-dans-action-territoire-parc-naturel>

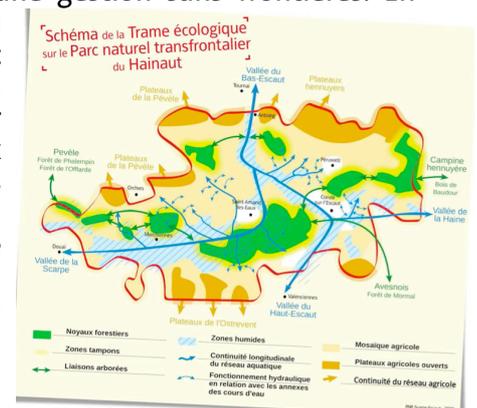
En parallèle de son identification, le Parc a mis en œuvre d'autres actions en lien avec la TVB :

*Education à l'environnement* via des journées « Ecosystèmes sans frontières », encadrés par des animateurs nature belges et français, qui mêlent activités pratiques et ludiques pour les scolaires.

*Gestion coordonnée des cours d'eau* (identifié comme trame humide et aquatique dans la charte du PNR) : gestion et restauration de milieux, inventaires de zones humides, création de mares, etc.

*Gestion des sites d'intérêt biologiques* via des conventions avec les propriétaires. Ces réservoirs de biodiversité sont la pierre angulaire de la trame écologique du Parc transfrontalier.

[http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/sites/default/files/documents/cahier\\_mode\\_demploi\\_pnth-light.pdf](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/sites/default/files/documents/cahier_mode_demploi_pnth-light.pdf)



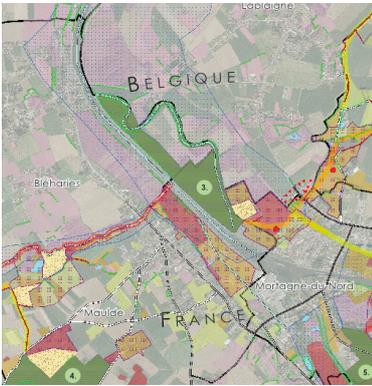
## CARTOGRAPHIE FINE DE LA TVB TRANSFRONTALIERE



Dans le cadre du projet européen Interreg IV Dostrade (<http://dostrade.eu/wpsite/>), une cartographie fine de la trame écologique sur l'axe Escaut transfrontalier France-Wallonie a été réalisée depuis janvier 2013. Le projet Dostrade vise l'émergence d'une vision transfrontalière commune de développement durable et intégrée pour la Vallée du Haut-Escaut. Ce programme devrait permettre d'aboutir à une gestion commune, cohérente et intégrée du territoire, aussi bien dans les secteurs de l'économie, de l'écologie, du paysage, du tourisme ou de la culture. Cette démarche passe par la mise en réseau des acteurs et des partenaires du projet et est alimentée par une réflexion sur des projets pilotes, dont BLÉHARIES qui vise la réalisation d'un corridor écologique transfrontalier à partir de l'ancien bras de l'Escaut.



Cette **cartographie fine de la TVB** est réalisée à l'échelle parcellaire (5 000<sup>e</sup>). La méthodologie suivie s'appuie, tout d'abord, sur une analyse des données SIG existantes (photos aériennes, occupation du sol, données environnementales et administratives, etc.) par photo-interprétation. Puis, une vérification et une évaluation écologique de ces éléments sont faites sur le terrain. Trois types de cartes seront ainsi créés :



- Une sur l'intérêt écologique des entités inventoriées ;
- Une avec la synthèse du diagnostic, les corridors et les zones d'intérêt écologique local ;
- Une avec les actions de préservation, restauration et création des éléments écologiques (aménager une frayère à brochet dans une prairie bordant la Verne de Bury à Wiers, créer et restaurer des mares en faveur du Triton crêté, etc.).

Un porter à connaissance pour chaque commune afin de faciliter la prise en compte de la Trame écologique dans les documents de planification mais aussi des fiches didactiques sur les trames spécifiques à certaines espèces emblématiques du territoire (Chevêche d'Athéna, Murin des marais, Triton crêté, etc.) seront réalisés.

Cette étude a permis de mettre en place un certain nombre d'actions qui concernent :



Alignement de saules le long de l'Escaut (Château-l'Abbaye)

- La création et restauration des continuités écologiques : mise en place d'une signalisation routière pour les amphibiens à Marchiennes, restauration d'un alignement de Saules têtards, création d'une mare sur le pré humide de Blaton, reconnexion de la Scarpe à un de ses affluents ;
- La préservation et gestion des cœurs de biodiversité ou zones nodales : débardage des rémanents de coupe dus aux entretiens de Saules têtards, gestion et restauration de roselières par fauche et exportation par brûlis sur la RNR de la Tourbière de Vred, gestion par fauche sur les pelouses calaminaires du site des pelouses métallicoles de Montagne du Nord ;

- La planification et l'intégration dans les projets et les schémas Trame verte bleue et les documents d'urbanisme : atelier, réflexion et restitution autour d'un projet de jardin collectif à Fresnes-sur-l'Escaut, travail autour du lien entre paysage-agriculture-biodiversité ;
- La sensibilisation : présentation et animation pour les scolaires et le grand public autour de la Tourbière de Vred, colloque sur la gestion différenciée, formation verger.



[https://dl.dropboxusercontent.com/u/183646615/affiche\\_Ao\\_dostrade\\_PNPE%20PNRSE.pdf](https://dl.dropboxusercontent.com/u/183646615/affiche_Ao_dostrade_PNPE%20PNRSE.pdf)

**Gouvernance** : l'ensemble du travail a été porté et réalisé par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut *via* le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

### Organisation du travail entre la France et la Belgique :

En 2010, à l'occasion de la révision de la charte du PNR Scarpe-Escaut, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est associé afin de définir un projet de territoire transfrontalier commun. Ainsi, le Parc wallon a participé au diagnostic du territoire et les élus des deux territoires de Parc ont construit ensemble une stratégie. Ce travail a permis la signature d'une Convention de partenariat dont l'objectif est l'application de cette nouvelle charte transfrontalière du PNR Scarpe-Escaut.

En 2013, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut approuve son nouveau Plan de gestion en cohérence avec les orientations stratégiques de la charte du PNR français.

Cette inscription d'une même stratégie dans les cadres législatifs respectifs des deux pays facilite la mise en œuvre d'actions communes et en cohérences sur les deux territoires.

## CONTACT

**Gérald DUHAYON**, Responsable du pôle « Ressources et milieux naturels »  
Parc naturel régional Scarpe-Escaut  
[g.duhayon@pnr-scarpe-escaut.fr](mailto:g.duhayon@pnr-scarpe-escaut.fr)